



Le 23 septembre 2020, Tours

SESSION DÉPARTEMENTALE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Le 21 septembre dernier, dans un contexte de circulation active du virus en Indre-et-Loire, Madame la Préfète annonçait un renforcement des mesures sanitaires.

Dans ce cadre, afin de garantir la sécurité de tous et le strict respect des distanciations sociales, il a été décidé, en accord avec les différentes sensibilités de l'Assemblée, que la Session du Conseil départemental aura lieu le :

25 septembre à 9h30

Hôtel Consulaire du Département (ex CCI),

Salle de la Halle aux draps

(4, rue Jules Favre à Tours)

En effet, la configuration de la salle Guillaume Louis, lieu traditionnel des assemblées du Conseil départemental, ne permet pas de garantir le mètre de sécurité obligatoire entre chaque élu (75 cm d'assise à assise). A contrario, la salle de la Halle aux draps, qui vient d'accueillir avec succès ces 20 derniers jours les conférences quotidiennes de la French Design Week, permet d'assurer la distanciation sociale entre les élus (110 cm d'assise à assise).

- La modification du lieu de cette session est l'occasion de mettre en valeur ce lieu historique, propriété du Conseil départemental.

La Halle aux draps est une belle salle voûtée donnant sur la cour intérieure de l'Hôtel Consulaire, elle était destinée à l'origine pour l'entreposage des étoffes de laine et des draperies.

Ordre du jour : Session budgétaire modificative.

→ Le port du masque est obligatoire.

Contact presse

Christine Mercier – cmercier@departement-touraine.fr

06.30.80.15.06 – 02.47.31.49.47